

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2025

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFIC - (N° 1043)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 33

présenté par

M. Iordanoff, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco,
M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Nicolas Bonnet, M. Arnaud Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière,
M. Duplessy, M. Davi, Mme Garin, M. Fournier, M. Damien Girard, Mme Catherine Hervieu,
M. Gustave, M. Lahais, Mme Laernoës, Mme Ozenne, M. Lucas-Lundy, Mme Pochon,
M. Peytavie, Mme Regol, M. Raux, Mme Sandrine Rousseau, M. Roumégas, M. Ruffin, Mme Sas,
Mme Simonnet, Mme Sebaihi, Mme Taillé-Polian, M. Thierry, M. Tavernier et Mme Voynet

ARTICLE 14

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« ramenée à vingt ans de réclusion criminelle »

les mots :

« réduite de moitié ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du Groupe Ecologiste et social vise à rendre plus attractif le régime du collaborateur de justice du point de vue de la réduction de peine.